

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DELIBERATION n° 2020/01/14-07-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 janvier 2020, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu la proposition du Président d'Aix-Marseille Université, tendant à la nomination de Monsieur Nicolas CLAIRE en qualité de Vice-président Culture et patrimoine scientifique de l'Université,

DECIDE :

OBJET : Désignation du Vice-président Culture et patrimoine scientifique

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Nicolas CLAIRE en tant que Vice-président Culture et patrimoine scientifique de l'Université d'Aix-Marseille.

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

